

Le label ISR, un outil d'accompagnement de la transition écologique et environnementale

Depuis 2016, le label ISR a su imposer ses critères d'exigences sociales et environnementales et devenir un point de repère fiable pour les investisseurs, de plus en plus nombreux, qui veulent combiner rentabilité et finance responsable.

L'Investissement Socialement Responsable (ISR) est avant tout une démarche qui consiste à appliquer des principes de développement durable dans la gestion de produits d'épargne, en prenant en compte « au-delà des critères financiers de risque et de rendement, des facteurs liés à l'impact des émetteurs sur l'environnement, la société et sur les enjeux de gouvernance », comme le précise le Ministère de l'Economie et des Finances. Il s'agit donc d'évaluer les entreprises sur la base de critères financiers, mais aussi de critères Environnementaux, Sociaux et de bonne Gouvernance (ESG) dits extra-financiers.

Les particuliers sont de plus en plus désireux d'investir de manière responsable, en ayant la garantie que leur choix de produits d'épargne, en plus d'être rentable, fera également avancer les choses dans le bon sens sur le plan sociétal et environnemental. Pour autant, il reste compliqué pour l'investisseur particulier d'avoir une expertise assez solide pour analyser en profondeur chaque entreprise et déterminer si elle est ou non « socialement responsable ». C'est pour lever ce frein que, dès 2016, le Ministère de l'Economie et des Finances a soutenu la mise en place du label ISR.

Un label ISR pour y voir plus clair

La raison d'être du label ISR est de se positionner comme un repère reconnaissable et fiable, pour rendre plus visibles les placements qui sont responsables et durables à tous les épargnants qui souhaitent investir tout en participant activement à une économie plus durable et plus respectueuse de l'environnement.

Le label ISR est ainsi devenu un outil majeur pour accompagner au niveau financier la transition écologique et environnementale engagée massivement dans toutes les strates de notre société. En mettant en avant des investissements plus vertueux en matière de protection de l'environnement, le label ISR aide tous ceux qui le souhaitent à conjuguer performance financière et lutte contre le réchauffement climatique et pousse les entreprises à entrer dans ce cercle vertueux afin de répondre aux attentes de leurs actionnaires.

Des critères environnementaux stricts

Le label ISR est attribué aux termes d'un processus strict, mené par des organismes indépendants. Pour obtenir la précieuse labellisation, les entreprises doivent faire preuve de la plus grande transparence en matière de performances environnementales - les fonds doivent par exemple fournir des informations détaillées en matière de mesure Carbone du portefeuille d'investissement ou encore d'émissions de gaz à effet de serre.

Après avoir passé un premier audit pour vérifier qu'il est éligible, le fonds doit respecter des critères selon six thématiques :

- Les objectifs généraux (financiers et ESG) recherchés par le fonds. Il s'agit de vérifier que ces objectifs sont précisément définis et décrits aux investisseurs et qu'ils sont pris en compte dans la définition de la politique d'investissement du fonds
- La méthodologie d'analyse et de notation des critères ESG mise en œuvre par les entreprises dans lesquelles le fonds investit
- La prise en compte des critères ESG dans la construction et la vie du portefeuille
- La politique d'engagement ESG avec les entreprises dans lesquelles le

fonds investit (vote et dialogue)

- La transparence de gestion du fonds
- La mesure des impacts positifs de la gestion ESG sur le développement d'une économie durable.

Si le label ISR lui est attribué, le fonds est inscrit sur une liste officielle du Ministère des Finances. La labellisation est valable pour une durée de trois ans renouvelables, et des contrôles ont lieu durant cette période pour vérifier que le fonds continue d'être respectueux des exigences du label ISR.

Les fonds immobiliers au diapason

Bien que le secteur du bâtiment soit le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre (environ 30%) en France et qu'il représente 40% ⁽¹⁾ de la consommation énergétique nationale, les professionnels ne disposaient pas jusqu'ici d'un cadre harmonisé pour garantir la qualité des approches ISR.

Depuis le 23 octobre 2020 est entré en vigueur le « label ISR pour les fonds immobiliers », une déclinaison du label ISR adaptée aux spécificités des fonds immobiliers, qui permet de distinguer les fonds qui investissent dans les actifs les plus performants en matière environnementale, sociale et de bonne gouvernance (ESG) ou ceux qui mettent en œuvre des pratiques de gestion vertueuses permettant d'améliorer la performance ESG des actifs dans le temps, et surtout du parc immobilier, notamment des « passoires » thermiques, par exemple.

Dans cette déclinaison, le Label ISR conserve bien sûr le niveau d'exigence qui fait sa force concernant la performance environnementale. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds labellisés doivent se fixer des objectifs, mettre en place une méthodologie adaptée à travers 8 indicateurs différents et des moyens d'analyse précis pour améliorer la construction et la gestion de leur portefeuille. Enfin, elles doivent rendre compte de l'atteinte des objectifs fixés auprès des investisseurs notamment par le calcul d'indicateurs mesurables.

(1) Chiffres ASPIM

[Retrouver la tribune ici](#)